

OBJECTIFS DES FORMATIONS

- Acquérir les bases de la réglementation et de l'action en matière de relations internationales des collectivités locales ;
- Développer ses capacités en matière de planification, de gestion et de financement d'un projet d'action internationale (gestion du cycle du projet) ;
- Renforcer son réseau de contacts dans la coopération décentralisée.

ORGANISATION

Durée : Les modules se déroulent sur une journée, à l'exception du module « cadre logique » qui dure 2 jours.

Horaires : 10h00 à 17h avec repas en commun (compris dans le prix).

Lieu : *sauf annonce contraire*
Agence COOP DEC Conseil
30 rue Claude Tillier - Paris 12^{ème}
M° Reuilly Diderot

INSCRIPTION

Public :
Agents, élus, associations, individuels...

Bulletin d'inscription:
- A télécharger sur notre site Internet : www.coopdec.org
- Ou à demander à formation@coopdec.org.

Coût :
- FORMATION
299 € TTC (250 € HT) pour 1 jour
Sauf le module de 2 jours sur le Cadre Logique : **538,20 € TTC** (450 € HT)
- FORMATION EN INTERNE
Nous contacter : formation@coopdec.org
- JOURNEE DE REFLEXION
150 € TTC (125,42 € HT) pour 1 jour

Conditions d'annulation :

ANNULATION DE LA FORMATION : l'Agence COOP DEC Conseil se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si les effectifs sont insuffisants. Dans ce cas les personnes inscrites seront informées au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de la formation. Le prix versé à l'Agence COOP DEC Conseil sera remboursé au client sans pouvoir, en aucun cas, donner lieu au versement de dommages et intérêts, à quelque titre que ce soit.
ANNULATION DE L'INSCRIPTION : Sauf disposition particulière, toute annulation de participation doit être formulée par écrit par le client et reçue par l'Agence COOP DEC Conseil, 5 jours ouvrables avant la date de début de la formation. L'annulation dans ces conditions entraîne le remboursement total des droits d'inscription versés. Passé ce délai, toute inscription est due.

D'autres formations...

FORMATIONS PROPOSEES EN INTERNE A VOTRE COLLECTIVITE

Redéfinir la stratégie internationale de sa collectivité

Des jumelages, promoteurs de la culture de paix et d'identité européenne, au rayonnement de sa collectivité et à la confrontation des pratiques de développement local, cette session est spécifiquement adaptée à chaque collectivité pour lui permettre de faire le point sur ses engagements et dégager les points d'ancrage pour une nouvelle stratégie internationale.

Sécurisation juridique de la coopération décentralisée

De la loi Thiollière et loi Oudin aux problématiques de gestion de fait et du code des marchés publics, quelles sont les règles de fonctionnement pour l'action internationale de votre collectivité : relations avec les associations et comités de jumelage, maîtrise d'ouvrage, subvention, ...

CURSUS DE FORMATION

Un cursus de 9 jours est proposé en septembre 2009.

Présentation de ce cursus sur demande à formation@coopdec.org ou sur notre site internet : rubrique Formation / Cursus.

CONVENTION AVEC L'ARRICOD

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association des Responsables de Relations Internationales et de Coopération décentralisée, ces formations peuvent être renforcées par des études de cas présentées par des professionnels issus de collectivités.
<http://www.arricod.com>

Agence COOP DEC Conseil

Offre de Formation

2009

**ACTION INTERNATIONALE,
COOPERATION DECENTRALISEE,
RAYONNEMENT INTERNATIONAL, ...**

L'Agence COOP DEC Conseil a pour vocation d'accompagner les collectivités et leurs partenaires dans leurs parcours dans le monde de la coopération décentralisée. Elle propose différents modules de formations animés par des professionnels.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à nous contacter

Lucile Denéchaud
formation@coopdec.org

01 – 40 – 09 – 20 – 26
www.coopdec.org

PROGRAMME DES MODULES

REGLES PUBLIQUES ET COOPERATION DECENTRALISEE

- Mer. 8 avril 2009
- Mer. 6 mai 2009
- Jeudi. 11 juin 2009

L'action internationale des Collectivités Territoriales s'effectue dans un **cadre législatif et réglementaire particulier : le droit public.**

Cette formation s'adresse à toute personne qui, au sein d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public, souhaite mieux cerner les difficultés et adaptations possibles.

Quelles sont les contraintes légales, administratives et comptables auxquelles les actions de coopération décentralisée sont soumises ? Comment **identifier les erreurs à ne pas commettre et les dangers** impliqués par le contournement du droit ? **Comment y répondre et concilier règles publiques et coopération décentralisée** ? Voici une série de questions auxquelles cette formation se propose de répondre.

SAVOIR REDIGER UN CADRE LOGIQUE POUR LES APPELS A PROJETS EUROPEENS

- 26 et 27 mai 2009 (2 journées)

L'approche du cadre logique et la gestion du cycle du projet se sont imposées dans les règles de gestion et de présentation des appels à projets internationaux.

Le cadre logique devient **un outil** pertinent tant **pour l'élaboration d'un projet cohérent** que **pour l'accès aux fonds.**

Par la mise en pratique autour d'un cas concret, voire du projet d'une collectivité participante, la formation permet de pratiquer une méthodologie désormais reconnue et obligatoire en coopération internationale.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

- Jeudi. 18 juin 2009

Cette journée s'adresse aux agents ou élus des collectivités engagées ou souhaitant **s'engager en matière d'accompagnement des acteurs locaux de solidarité internationale.** A travers un échange sur les pratiques des collectivités, il s'agit d'identifier d'une part, les besoins en termes d'accompagnement des acteurs locaux de solidarité internationale et d'autre part, de préciser et formaliser les différents dispositifs d'appui à ce public. Cette journée est enfin l'occasion de produire collectivement des éléments de capitalisation.

JOURNEES DE REFLEXION ET DE DEBAT

La coopération décentralisée appuie-t-elle réellement les processus de décentralisation ?

- Mer. 24 mars 2009

Cette journée visera à mettre en débat l'action des collectivités françaises dans le contexte des différentes formes d'appui à la décentralisation. Nous interrogerons notamment, à travers des exemples concrets, la circulation et l'imposition de modèles de développement et d'organisation des pouvoirs publics.

Collectivités locales et associations de solidarité internationale

Relations condamnées à la subvention ou réel partenariat pour une citoyenneté locale et internationale ?

- Date à déterminer

De nombreuses collectivités proposent ou souhaitent proposer un soutien financier aux acteurs de leur territoire. Comment remplir ce rôle d'animateur du territoire face aux acteurs de la solidarité internationale, sans être considéré comme un bailleur de fonds ordinaire ? Cette journée proposera une réflexion sur les enjeux de ces financements et sur les possibilités alternatives en matière d'accompagnement des acteurs territoriaux de la solidarité internationale.

Ouverture internationale et jeunesse

- Mer. 17 juin 2009

L'objet de cette journée sera d'échanger sur les enjeux de l'ouverture internationale des jeunes : quels besoins et quels objectifs ? quel type d'ouverture est souhaitée et pourquoi ? quels moyens d'évaluation se donner ?

La journée sera basée sur les échanges entre participants et les bonnes pratiques que l'Agence aura pu identifier.

*Programmes détaillés et bulletins d'inscription sont téléchargeables sur notre site Internet,
ou sur demande à formation@coopdec.org
Plus de renseignements : 01 40 09 20 26*